Association nationale des écoles supérieures d'art

presidence@andea.fr
www.andea.fr
coordination Maud Le Garzic Vieira Contim contact@andea.fr
développement des partenariats et des programmes européens Alice Brunot alice.brunot@andea.fr

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art 2
Les écoles membres 3
Composition du conseil d'administration 3
Composition de l'assemblée générale 4
Un conseil d'administration renouvelé et une nouvelle coprésidence 8
ACTION 1 L'animation de la communauté 9
A. Animation de la communauté et de la réflexion collective 9
La communauté
Les réseaux métiers
Deux séminaires annuels
Commissions lors de la Semaine Recherche Éducation Réseaux organisée par la Cité du design
Nouveaux groupes de travail
Communauté étudiante
B. Projets collectifs au niveau national 12
Accompagnement de l'entrée complète dans Parcoursup
Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition
Monter en compétence dans la conduite du changement
État des lieux sur les missions des assistant-e-s, enseignant-e-s et technicien-ne-s
Accord-cadre pour la mobilité des enseignant-e-s
Création d'une rubrique Handicap sur notre site Internet
Création d'une rubrique Droits d'auteur, rémunérations et contrats sur notre site Internet
Hors-série d'*Afrikadaa*
ACTION 2 Une mobilisation pour la valorisation du réseau 14
A. Mobilisation politique 14
Défense des intérêts des écoles d'art auprès des décideurs politiques
Lettre ouverte aux candidat-e-s à l'élection présidentielle
B. Communication et de sensibilisation 15
Une communication collective
Des actions de sensibilisation sur les études
Réseaux professionnels nationaux et promotion de la jeune création
ACTION 3 La consolidation de réseaux européens et internationaux 16
A. Donner aux écoles supérieures d'art et de design une dimension européenne 17
Outils de la mise en réseau
Accompagner et conseiller
Animer la communauté des écoles sur les questions européennes
Se connaître et créer les conditions de la coopération. Focus pays
B. Contribuer aux événements de la PFCUE et aux grands enjeux européens 18
Porter une action politique au niveau européen
Co-organiser *EuroFabrique*
Piloter une dynamique collective autour du New European Bauhaus
C. Mettre en place des projets européens fédérateurs 19
Accueillir les artistes en exil en Europe / les résidences pause/aa-e/andea
Imaginer et déployer un dispositif d'aide à la mobilité européenne à l'intention des jeunes diplômé-e-s
D. Devenir un réseau international 20
Initier un programme d'invitation mutualisée d'artistes américains
Valoriser l'expertise de l'enseignement artistique français à l'international et de la recherche
Créer les conditions de partenariats
L'ANdEA, c'est vous ! 21

L’ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d’art

L’ANdÉA fédère, depuis plus de 25 ans, 44 écoles supérieures d’art et design sous tutelle du ministère de la Culture, implantées en métropole et en Outre-Mer, sur 55 sites. Cette communauté dans sa diversité (étudiants, enseignants, personnels administratifs…) travaille au sein de l’ANdÉA dans le cadre de commissions, d'ateliers thématiques et de réunions métiers, sur les missions et le fonctionnement des écoles et élaborent des projets collectifs fédérateurs.

Les écoles supérieures d’art et de design publiques forment environ 12.500 étudiant-e-s chaque année et délivrent des diplômes de grade Licence (DNA – diplôme national d’art) et de grade Master (DNSEP – diplôme national supérieur d’expression plastique) et des 3es cycles et post-diplômes professionnels et de recherche. Héritières d’une tradition séculaire, elles conjuguent une multiplicité de savoir-faire historiques, traditionnels et innovants, alimentent la recherche contemporaine, et sont au cœur du monde de l’art et des milieux du design. Elles sont inscrites dans des réseaux internationaux d’envergure, sont au cœur des mobilités Erasmus+ et portent des partenariats avec de nombreuses structures européennes.

L'ANdÉA est une plate-forme de réflexion et de propositions et une force d’affirmation de la spécificité de l’enseignement supérieur public de la création par la création. L’association entend plus largement contribuer au débat d’idées contemporain, en faisant valoir le service public, et, à une époque où l’éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles supérieures d’art et de design publiques. Enfin, l’ANdÉA se positionne comme le réseau des écoles d’art en transition : les écoles d’art sont en effet des espaces-temps d’expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et elles sont donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales.

EuroFabrique @ Jaïr Lanes, pour la Rmn – GP, 2022

Les écoles membres

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
École supérieure d'art et de design d'Amiens
École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
École supérieure d'art Annecy Alpes
École nationale supérieure de la photographie, Arles
École supérieure d'art d'Avignon
Institut supérieur des beaux-arts Besançon
École supérieure d'art Pays Basque, Biarritz-Bayonne
École supérieure des beaux-arts de Bordeaux
École nationale supérieure d'art de Bourges
École européenne supérieure d'art de Bretagne, Brest-Lorient-Quimper-Rennes
École supérieure d'art et de communication de Cambrai
École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg
École média art Grand Chalon, Chalon-sur-Saône
École supérieure d'art de Clermont Métropole
École nationale supérieure d'art de Dijon
École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing
École supérieure d'art de Lorraine, Épinal-Metz
Campus caraïbéen des arts, Fort de France, La Martinique
École supérieure d'art et design Grenoble-Valence
École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen
École supérieure d'art de La Réunion, Le Port
École nationale supérieure d'art de Limoges
École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Les Beaux-arts de Marseille - INSEAMM
Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
École supérieure des beaux-arts Mo.Co Montpellier Contemporain
Haute école des arts du Rhin, Mulhouse-Strasbourg
École nationale supérieure d'art et design de Nancy
La Villa Arson – École nationale supérieure d'art de Nice
École supérieure des beaux-arts de Nîmes
École supérieure d'art et de design d'Orléans
École des Arts Décoratifs, Paris
Les Beaux-arts de Paris
École nationale supérieure de création industrielle ENSCI-Les Ateliers, Paris
École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy
École supérieure d'art des Pyrénées, Pau-Tarbes
École supérieure d'art et de design de Reims
École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée
institut supérieur des arts et du design de Toulouse
Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing
École supérieure d'art et design Tours-Angers-Le Mans
École supérieure d'art et de design de Valenciennes

Composition du conseil d'administration

Co-président-e-s : Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, et Amel Nafti, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design Grenoble-Valence
Secrétaire : Aurélien Bambagioni, artiste, enseignant à l'Ecole européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Trésorière : Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers

Référentes Études et recherche :
Odile Le Borgne, directrice de l'Ecole européenne supérieure de Bretagne – site de Rennes
Estelle Pagès, directrice de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Caroline Zahnd, artiste, enseignante à l'Ecole supérieure d'art et design d'Orléans

Référents Écoles en transition :
Jérôme Delormas, directeur de l'institut supérieur des arts de Toulouse
Pascal Simonet, artiste, enseignant à l'Ecole supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée

Référent-e-s International :
Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus caraïbéen des arts
Frédérique Pain, directrice de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ENSCI–les Ateliers
Stéphane Sauzedde, directeur de l'Ecole supérieure d'art Annecy Alpes

Nawal Bakouri, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design de Valenciennes
Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et design TALM
Lisa Collin, étudiante à l'Ecole supérieure d'art et design Grenoble-Valence
Alx Juif, étudiant à l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ENSCI–les Ateliers

Composition de l'assemblée générale

230 membres de droit et associés internes éligibles et ayant droit de vote

Membres de droit

Jean-Marc Avrilla, directeur de l'École supérieure d'art de Toulon Provence Méditerranée
Nawal Bakouri, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design de Valenciennes
Ulrika Byttner-Lepeltier, directrice adjointe et directrice du site de Tours | École supérieure d'art et design TALM
Marie-Haude Caraës, directrice générale de l'École supérieure d'art et design TALM
David Cascaro, directeur de la Haute école des arts du Rhin
Sandra Chamaret, directrice de l'Ecole supérieure d'art et communication de Cambrai
Martial Chmiélina, directeur du site de Tourcoing | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing
Sophie Claudel, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon
Raphaël Cuir, directeur de l'Ecole supérieure d'art et design de Reims
Christian Debize, directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Nîmes
Roland Decaudin, directeur du site de Lorient | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Jérôme Delormas, directeur de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse
Barbara Dennys, directrice de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens
Corinne Diserens, directrice de l'école nationale supérieure d'art de Paris Cergy
Jean-François Dumont, directeur de l'École supérieure d'art des Pyrénées
Delphine Etchepare, directrice de l'École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne
Alexia Fabre, directrice des Beaux-arts de Paris
Marta Gili, directrice de l'Ecole nationale supérieure de la photographie, Arles
Nathalie Filser, directrice de l'École supérieure d'art de Lorraine
Alain Fleischer, directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing
Jean-Baptiste Gabbero, directeur du site de Brest | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Jeanne Gailhoustet, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges
Emmanuel Guez, directeur de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans
Emmanuel Hermange, directeur de l'Ecole supérieure d'art Clermont Métropole
Étienne Hervy, directeur du site de Valence de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence
Thierry Heynen, directeur de l'École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing
Eric Jourdan, directeur de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne
Christelle Kirchstetter, directrice de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy
Morgan Labar, directeur de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon
Odile Le Borgne, directrice du site de Rennes | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Thierry Leviez, directeur du Pavillon Bosio, École supérieure d'arts plastiques de Monaco
Inge Linder-Gaillard, directrice artistique et pédagogique, Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM
Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France, Martinique
Sylvain Lizon, directeur de la Villa Arson-École nationale supérieure d'art de Nice
Robert Llorca, directeur de l'Ecole Média Art du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône
Frédéric Mary, directeur par intérim de l'Ecole supérieure d'art de La Réunion
Yann Mazéas, directeur de l'École supérieure des beaux-arts / MO.CO Montpellier contemporain
Marc Monjou, directeur de l'Ecole européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Christian Morin, directeur adjoint et directeur du site Le Mans | École supérieure d'art et design TALM
Amel Nafti, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence
Pierre Oudart, directeur de l'INSEAMM – Beaux-Arts de Marseille
Estelle Pagès, directrice de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Frédérique Pain, directrice de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers
Dominique Pasqualini, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux
Judith Quentel, directrice du site de Quimper | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Antoine Réguillon, directeur adjoint et directeur du site d'Angers | École supérieure d'art et design TALM
Samuel Rinfert, directeur par intérim de l'Ecole supérieure d'art et design Le Havre Rouen
Anne Rivollet, directrice du site de Dunkerque | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing
Barbara Satre, directrice de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes
Françoise Seince, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson
Arnaud Stinès, directeur de l'Ecole supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg
Nicolas Surlapierre, directeur par intérim de l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon
Étienne Théry, directeur du site Épinal | École supérieure d'art de Lorraine
Emmanuel Tibloux, directeur de l'Ecole des Arts Décoratifs, Paris
Danièle Yvergniaux, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Membres associés internes

Esaaix Aix-en-Provence
▪ Frédéric Mathieu, directeur des études
▪ David Bouchet, responsable de la recherche

Esad Amiens
▪ Sébastien Morlighem, enseignant
▪ Alisa Nowak, coordinatrice des études et responsable RI
▪ Bruce Bligny, étudiant

Esaaa Annecy Alpes
▪ Laurie Chappis-Peron, responsable études recherche
▪ Sonia Perez, responsable projets
▪ Laure Vincent, administratrice
▪ Sandra Lorenzi, enseignante
▪ Jean-Patrice Rozand, enseignant
▪ Stéphanie Gerbeaud, assistante pédagogie et vie scolaire
▪ Guillaume Maddaleno, chargé de transition et des espaces
▪ Mathilde Coste, étudiante
▪ Wendy Jordao Castro, étudiante
▪ Jean-François Azzena, étudiant
▪ Alice Bertoye, étudiante

Esad TALM – Tours Angers Le Mans
▪ Sophie Thierry, directrice administrative et financière
▪ David Michael Clarke, enseignant, site Le Mans
▪ Chloé Maillet, enseignante, site Angers
▪ Sandra Delacourt, enseignante, site de Tours

Eesi – Angoulême Poitiers
▪ Sandrine Rebeyrat, directrice des études
▪ Catherine Beaudeau, secrétaire générale, dir. adjointe
▪ Charlotte Martin, responsable des RI
▪ Aurélien Bambagioni, enseignant

Esaa Avignon
▪ Cécile Cavagna, responsable des études
▪ Raphaëlle Mancini, administrateur

Isba Besançon
▪ Nathalie Gentilhomme, secrétaire générale, dir. adjointe
▪ Claire Kueny, enseignante
▪ Julien Cadoret, chargé de l'action culturelle
▪ Marie Lambert, responsable de la scolarité et des RI
▪ Catherine Guesde, chargée des études

École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne
▪ Bernard Hausséguy, enseignant
▪ Charlotte Prévot, enseignante
▪ Amaya Vanhems, responsable administrative et financière
▪ Claire Meekel, gestionnaire administrative et financière
▪ Pia Vivien, étudiante
▪ Mara Chotin, étudiante

Ebabx Bordeaux
▪ Hervé Alexandre, secrétaire général
▪ Annette Nève, directrice de études
▪ Cyriaque Moniez, enseignant

Ensa Bourges
▪ Cécile Liger, conservatrice des bibliothèques
▪ Stéphanie Jamet, enseignante
▪ Chloé Nicolas, coordinatrice des études et de la recherche

Eesab Bretagne – Brest Lorient Quimper Rennes
▪ Véfa Lucas, enseignante
▪ Magali Perret, secrétaire générale
▪ Isabelle Kaiser, cheffe de projet recherche et RI
▪ Jean Augereau, enseignant

Ema du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône
▪ Rym Gourine, directrice adjointe
▪ Loréna Gressard, coordinatrice pédagogique

Esac Cambrai
▪ Yaël Bachelet, étudiante
▪ Bruno Souêtre, enseignant
▪ Gilles Dupuis, enseignant
▪ Anne-Sophie Haegeman, administratrice

Esam Caen / Cherbourg
▪ Samuel Weddle, directeur général adjoint
▪ Florie Thomas, étudiante
▪ Sam Magliocco, étudiant
▪ Cloé Ben Hamou, étudiante
▪ Benjamin Hochart, enseignant
▪ Laurent Buffet, enseignant
▪ Philip Stephens, enseignant

Esa Clermont Métropole
▪ Frédérique Rutyna, administratrice
▪ Aurélie Brühl, responsable des études
▪ Cédric Loire, enseignant
▪ Michèle Martel, enseignante
▪ Serge Lhermitte, enseignant
▪ Danaé Seigneur, étudiante

Ecole nationale supérieure d'art de Dijon
▪ Lambert Dousson, enseignant
▪ Nathalie Elemento, enseignante

Esa Nord Pas de Calais – Dunkerque/Tourcoing
▪ Nathalie Poisson-Cogez, enseignante, responsable de la recherche
▪ Guillaume Corroënne, administrateur
▪ Halima Medjahedi, chargée des ressources humaines
▪ Florian Virly, enseignant, chargé de la formation Français Langue étrangère Art
▪ Anthony Mechname, étudiant
▪ Chloé Boulet, étudiante

Esad Grenoble Valence
▪ Aurélie Quinodoz, documentaliste
▪ Gilles Rouffineau, enseignant
▪ Lisa Maria Granada Cardona, étudiante
▪ Lisa Collin, étudiante
▪ Pauline Palayer, étudiante
▪ Tangui Le Boubennec, étudiant

ESADHaR Le Havre-Rouen
▪ Marie-José Ourtilane, directrice des études du campus de Rouen et directrice de la recherche
▪ Charlyne Millet, directrice des études du campus du Havre et directrice de l'international
▪ Vanina Pinter, enseignante
▪ Sonia Da Rocha, enseignante
▪ Miguel-Angel Molina, enseignant
▪ Jason Karaïndros, enseignant

ESAL Metz-Épinal
▪ Gilles Balligand, administrateur
▪ Eve Demange, responsable des études et des RI

Ensa Limoges
▪ Magali de Luca, assistante de direction
▪ Clorinde Coranotto Philippon, enseignante
▪ Fabrice Cotinat, enseignant en son-vidéo

Ensba Lyon
▪ Nathalie Pierron, directrice des études et de la recherche
▪ Fatiha Bellakhdar, directrice adjointe ressources
▪ Bernhard Rüdiger, enseignant, coordinateur recherche
▪ Corinne Vallin, bibliothécaire
▪ Floraine Sintes, étudiante

Les Beaux-arts de Marseille
▪ Philippe Campos, directeur général adjoint
▪ Anna Dezeuze, enseignante
▪ Sylvie Lafont, secrétaire générale
▪ Pierre-Laurent Cassière, enseignant

Campus Caraïbéen des arts, La Martinique
▪ Marie-José Boclé, chargée d'administration
▪ Michel Pétris, enseignant et coordonnateur design
▪ José René-Corail, enseignant
▪ Géraldine Constant, chargée des études et enseignante
▪ Océane Edmond, étudiante
▪ Shaïda Madinska, étudiante

Pavillon Bosio – Esap Monaco
▪ Renaud Layrac, enseignant
▪ Sandrine Perrin, coordinatrice des études
▪ Dominique Drillot, scénographe, enseignant de scénographie
▪ Béatrice Augier, administratrice

MO.CO Montpellier contemporain Ecole supérieure des beaux-arts
▪ Caroline Muheim, artiste et enseignante
▪ Corine Girieud, enseignante
▪ Patrick Perry, enseignant
▪ Marjolaine Calipel, responsable des études

Ensad Nancy
▪ Frédéric Wecker, enseignant théoricien
▪ Thomas Huot-Marchand, directeur de l'ANRT
▪ Didier Lagrange, directeur des études
▪ Dominique Laudien, directrice du développement, de la valorisation et de l'insertion professionnelle

Esba Nîmes
▪ Delphine Maurant, directrice des études
▪ Hervé Lenormand, directeur administratif et financier
▪ Brigitte Bauer, enseignante
▪ Mathis Rival, étudiant

Esad Orléans
▪ Juliette Beauchot, directrice des études
▪ Marion Quentin, responsable RI et communication
▪ Catherine Bazin, responsable partenariats et vie étudiante
▪ Patricia Pujol, secrétaire générale
▪ Caroline Zahnd, enseignante
▪ Claire Le Sage, enseignante
▪ Candice Darriet-Tallard, étudiante
▪ Claire Georget, étudiante
▪ Chloé Ramanankasina, étudiante

Ecole des Arts Décoratifs, Paris
▪ Julien Bohdanowicz, directeur des études
▪ Edith Buser, adjointe au directeur de la recherche
▪ Ludivine Zambon, responsable des mobilités et des partenariats internationaux

ENSCI – Les Ateliers
▪ Alx Juif, étudiant

ÉSAD Pyrénées – Pau Tarbes
▪ Charles Gautier, enseignant, site de Pau
▪ Elsa Mazeau, enseignante, site de Tarbes

Esad Reims
▪ Nicolas Jarosz, administrateur
▪ Rozenn Canevet, historienne de l'art, enseignante
▪ Laurence Mauderli, théoricienne du design, enseignante
▪ Roxanne Anese, étudiante
▪ Paloma Jan, étudiante

Esa La Réunion
▪ Yohann Queland de Saint Pern, enseignant
▪ Nora Ottenwaelder, étudiante
▪ Nina Schrader, étudiante
▪ Kenza Cronier , étudiante
▪ Amandine Patin, étudiante

Esad Saint-Étienne
▪ Rodolphe Dogniaux, designer et enseignant
▪ Alix Diaz, responsable administrative et financière
▪ Caroline D'Auria, directrice des études
▪ Magali Coué, directrice des formations

HEAR – Strasbourg Mulhouse
▪ Philippe Ferreira, administrateur général
▪ Christine Ritzenthaler, directrice adjointe et directrice des études d'arts plastiques
▪ Noemi Baeumler-Peyre, coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse
▪ Anne Immele, enseignante
▪ Loïc Horellou, enseignant
▪ Jérôme Saint-Loubert-Bié, enseignant
▪ Audrey Borja, étudiante
▪ Anna Pichot, étudiante

Esad Toulon Provence Méditerranée
▪ Pascal Simonet, enseignant

isdaT, Toulouse
▪ Estelle Desreux, responsable de la communication
▪ Alain Gonzalez, directeur administratif
▪ David Mozziconacci, directeur des études
▪ Clémence Fraysse, responsable du développement

Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing
▪ Éric Prigent, coordinateur pédagogique de la 2e année

Esad Valenciennes
▪ Clément Brugger, adjoint technique atelier photographie
▪ Delphine Duong, chargée de la communication et des ateliers amateurs
▪ Lucile Bataille, enseignante
▪ Ludovic Duhem, enseignant
▪ Elizabeth Hale, enseignante
▪ Christophe Leclercq, enseignant
▪ Martial Marquet, enseignant
▪ Téa Laurent, étudiante
▪ Flora Villaumié, étudiante

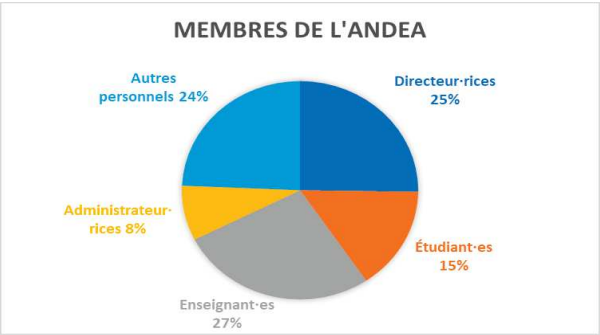

Membres associés externes

Font partie du réseau des personnes physiques ou morales relevant de notre communauté de l'enseignement artistique, mais aussi de structures amies qui travaillent en lien étroit avec les écoles supérieures d'art et de design ou au bénéfice de leurs diplômé-e-s.

La communauté

▪ BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
▪ La Fédération des récupérathèques
▪ L'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique (ANESAD)
▪ L'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS)
▪ L'Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art (APPÉA)
▪ L'Association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs (ANEAT)

Les amis

▪ L'atelier des artistes en exil
▪ La Cité internationale des arts
▪ La Fondation Culture & Diversité
▪ La Casa de Velázquez
▪ Estelle Francès, directrice de la Fondation Francès, présidente de l'association Les amis – Club Unesco et présidente de l'association Françoise pour l'œuvre en société

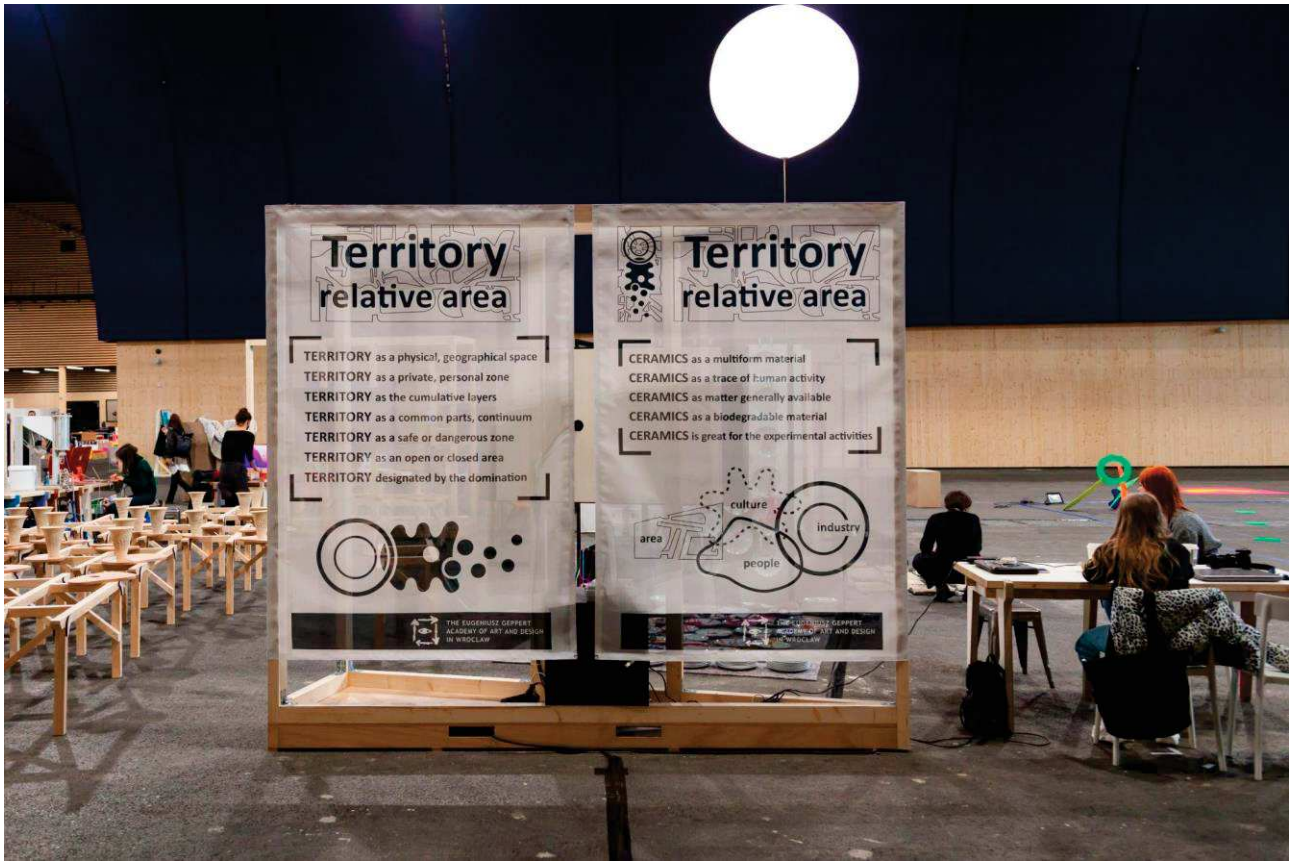

EuroFabrique @ Jaïr Lanes, pour la Rmn – GP, 2022

Un conseil d'administration renouvelé et une nouvelle coprésidence

Le 2 avril 2021, l'assemblée plénière de l'ANdEA a élu son nouveau conseil d'administration. Sept sièges étaient ouverts parmi les directrices, directeurs et enseignant·e·s. Le nouveau conseil d'administration a procédé le 5 mai 2021 à l'élection du Bureau. Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, et Amel Nafti, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design Grenoble-Valence, ont été élu·e·s co-président·e·s à l'unanimité. La nouvelle co-présidence a salué le travail accompli par l'équipe sortante et poursuit les chantiers que celle-ci a ouverts pour nourrir et promouvoir la valeur de l'enseignement supérieur de la création, accompagner les établissements dans leur transition sociale, sociétale et écologique et développer leur rayonnement européen et international.
Cédric Loire et Amel Nafti ont proposé une gouvernance organique pour l'association. Il s'agit d'installer un pilotage déconcentré des dossiers et des activités à partir de petits groupes de référent·e·s au sein du Conseil d'administration. Les administrateurs et administratrices concerné·e·s animeront différents groupes de travail déjà existants ou à constituer, en concertation avec la communauté des écoles. Ils et elles pourront également faire le lien avec les groupes de travail initiés par le ministère de la Culture. L'objectif est de favoriser l'appropriation des sujets de réflexion par un plus grand nombre d'acteurs et d'actrices, d'améliorer la prise en compte des initiatives et avis de terrain au sein du Conseil d'administration de l'ANdEA et par les tutelles, et, par une évolution des outils et modes de concertation, d'améliorer l'inclusivité de notre association. Au sein du Conseil d'administration, nous souhaitons, à ce moment de grande complexité des sujets et de nécessaire solidarité de notre communauté, faire l'expérience de la recherche du consensus sans compromis.

Axes prioritaires ayant émergé des séminaires de 2020 et 2021 :

- ★ un partage des ressources entre les écoles et une montée en compétence des équipes pour la conduite collective du changement, par la création d'une plateforme de ressources en ligne intégrant le travail en train de se faire et un programme de formation continue au sein du réseau ;
- ★ une action renforcée contre les discriminations dans l'accès aux écoles, dans le déroulé de la vie étudiante et plus généralement dans le cadrage des rapports de travail au sein de nos établissements ;
- ★ une cartographie des usages s'agissant des missions techniques, d'enseignement et d'encadrement en regard des cadres d'emploi utilisés (technicien·ne·s, assistant·e·s, enseignant·e·s) ;
- ★ une réflexion de fond sur les métiers, compétences et profils d'insertion de nos diplômé·e·s, mais aussi sur les pédagogies de la création dans une optique à la fois historique, critique et radicale ;
- ★ une attention accrue à ce que la réforme LMD se finalise enfin pour les écoles d'art avec une réforme des statuts de tous les enseignant·e·s et avec une structuration de la recherche et des 3es cycles ;
- ★ un développement international de nos activités pour prendre une part active aux débats et aux grands projets européens dans le champ de la création et inventer de nouvelles mobilités et façons de coopérer.

Ces dix dernières années, l'ANdÉA a accru son activité en lien avec l'actualité et l'évolution de l'enseignement supérieur Culture, depuis la communauté sur le terrain et en lien étroit avec le ministère de la Culture. Cette animation du réseau des écoles a permis de développer les établissements de manière réfléchie et d'entrer dans le LMD de la meilleure façon. L'ANdÉA a d'abord pour but de questionner sa communauté, de regarder ce qui, dans nos écoles, est particulièrement remarquable, pour en témoigner et le valoriser.
Outre la poursuite de ses activités principales que sont l'animation de réseau à l'écoute des évolutions du secteur et de la société, et la promotion des écoles supérieures d'art et design, l'ANdÉA, dans un contexte général de conduite du changement et de budgets contraints, a identifié une série d'actions nouvelles qui sont autant de leviers en termes d'économie d'échelle.

action 1
l'animation de la communauté

action 2
une mobilisation pour la valorisation du réseau

action 3
la consolidation de réseaux européens et internationaux

ACTION 1
L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

Tout au long de l'année, et à l'occasion de rendez-vous réguliers (assemblées générales, séminaires annuels, agoras, commissions thématiques mais aussi réunions sectorielles par métiers ou fonctions dans les écoles), l'ANdEA mobilise les équipes et les étudiant-e-s pour contribuer à leur mise en réseau, et accompagner le développement des établissements. Listes de discussions et forums en ligne contribuent, au-delà de ces nombreuses rencontres, à ce que les actrices et acteurs des écoles d'art échangent au quotidien.
L'objectif principal de l'ANdEA est de concourir au bon développement de l'enseignement supérieur de la création et de l'émergence artistique, à travers une communauté vivante, informée, réactive, et qui soit force de propositions. L'animation du réseau s'appuie sur une communication interne autour du projet commun, des missions et du fonctionnement des écoles supérieures d'art, à partir d'ateliers de travail et d'outils de mutualisation, d'entraide et de réflexion qui permettent de consolider la démarche collaborative.

A. Animation de la communauté et de la réflexion collective

La communauté

- ★ Mise en réseau des écoles via une représentation au sein de l'assemblée générale de l'ANdEA de toute la communauté (**personnels administratifs, enseignant-e-s, étudiant-e-s...**).
- ★ Assemblée générale bi-annuelle.
- ★ Réunion du conseil d'administration mensuelle.
- ★ Commissions thématiques **Etudes et recherche, Transitions, International** : les commissions sont des lieux de travail de l'association qui rapportent au conseil d'administration et qui mettent en œuvre les différents chantiers et projets qu'elles portent, si besoin dans le cadre de groupes de travail sur des objets précis. Ce sont les lieux du brainstorming, du débat et des remontées de terrain. Personnels et étudiant-e-s y sont conviés. Pour encourager une participation large et diverse, l'ANdEA prend en charge les frais de déplacement des étudiant-e-s et organise aussi des commissions en distanciel.
- ★ Ateliers *ad hoc*, agoras et cellules de crise (accueil de réfugié-e-s, crise sanitaire…)

Les réseaux métiers

- ★ Listes de discussion "métiers" et réunions sectorielles par corps ou fonctions : **président-e-s, enseignant-e-s, directrices et directeurs, administratrices et administrateurs, études, recherche, international, étudiant-e-s membres, assistant-e-s et technicien-ne-s, communication, responsables informatiques, formation continue, référent-e-s Parcoursup, relations aux entreprises, égalité**.
- ★ Collecte et partage de ressources et de données sur les établissements (indicateurs, pratiques, modèles de documents...), échange d'expériences, mutualisation et solidarité entre établissements, montée en compétence des personnes, notamment les nouveaux entrants dans les équipes.
- ★ Réalisation de notes techniques, de préconisations, d'enquêtes, de documents cadre. Cette année :
  - État des lieux des **résidences** (publics, objectifs, contenus…) mises en place par les écoles en leur sein, sur leur territoire ou à l'international, en collaboration avec le réseau Arts en résidence
  - État des lieux sur les **missions effectives** des assistant-e-s, technicien-ne-s et enseignant-e-s
  - État des lieux sur la structuration des unités de **recherche** et des 3es cycles
  - État des lieux sur le **devenir des diplômés de DSRA/DSRD**
  - État des lieux de l'enseignement du **design** en école d'art
  - Mise à jour des indicateurs et ratios physiques et financiers du réseau

Deux séminaires annuels

Chaque année l'ANdÉA réunit la communauté des écoles supérieures d'art et design dans le cadre de deux séminaires, occasion de mise en commun, d'échanges et de prospective. Ateliers, plénières et réunions sectorielles permettent aux actrices et acteurs des écoles d'art d'échanger autour des grands dossiers et de l'actualité du secteur, mais aussi d'échanger les bonnes pratiques, de se concerter et de collaborer autour de projets communs. Ces deux séminaires viennent compléter les commissions et groupes de travail qui se réunissent tout au long de l'année.

- ★ **Séminaire de printemps organisé à l'Ecole des Arts Décoratifs le 4 avril 2022**

Assemblée générale le matin et ateliers de travail l'après-midi :

Commission Transitions
Conduire le changement
Dans le prolongement des deux séminaires TRANSITIONS, RÉALITÉS et du texte manifeste que nous diffusons ce printemps, *Engagements/protocole des écoles d'art en transition*, cet atelier poursuivra la mise en commun des initiatives inspirantes et questionnera essentiellement les formes et les méthodologies possibles de la conduite du changement. Il s'agira d'échanger sur la manière dont des établissements publics, avec leurs règles administratives et de gouvernance, peuvent concrètement agir dans la conduite du changement : processus de décision et latitudes dans les organisations, temps à dégager et décroissance, adhésion des communautés aux démarches, légitimité des personnes qui agissent, effectivité concrète. L'atelier sera aussi un point d'étape sur les chartes et plans d'actions qui ont pu s'élaborer dans les écoles depuis un an.

Commission Etudes
Penser la pédagogie en prise avec l'état du monde et la diversité des étudiant-e-s
Comment penser les connaissances, les méthodes et les formes pédagogiques pour préparer la scène artistique de demain ? Il s'agit là d'interroger d'abord ce que l'état du monde fait à nos pédagogies — l'état du monde, c'est-à-dire son actualité qui nous percute autant que les révisions critiques portant sur ses mises en récits et qui portent des enjeux sociétaux multiples et complexes. La diversité sociologique, culturelle, géographique des étudiant-e-s apporte des "bouts de monde" dans les écoles. À partir de là, que peut-on, que doit-on transmettre, et de quelles manières ?
Penser et renforcer la diversité dans nos écoles
Pourquoi les étudiant-e-s de nos écoles et même les candidat-e-s aux examens d'entrée (et aussi les enseignant-e-s et équipes administratives...) ne sont pas représentatives et représentatifs de la composition de la société française en termes de diversités de tous types ? Cette question, qui a des causes profondes dépassant bien sûr nos seules écoles, est essentielle pour réfléchir à l'évolution de nos procédures de recrutement, de nos critères de sélection, des épreuves, de l'entretien, de la manière dont nous communiquons. Le monde de l'art n'est-il pas déjà suffisamment auto-normé ? Faut-il que ses jugements d'appréciation s'appliquent dès l'entrée à l'école et que nous recrutions des étudiant-e-s qui s'y conforment déjà ? On ne sait pas ce que seront l'art et le design demain. Comment l'école d'art peut-elle accueillir toutes les forces vives aimant tout simplement créer, sans préjuger de tel bagage culturel ? Quelle scène artistique voulons-nous produire ? une scène de l'art et du design qui serait à l'image de notre société ? Pourquoi et comment ?
Se former tout au long de la vie sur un campus national
La formation tout au long de la vie se présente de plus en plus comme une nécessité pour les écoles d'art afin de leur permettre de se hisser à la hauteur des défis qui s'annoncent et des transitions qui s'imposent — climatiques, technologiques, professionnelles. A ce titre, elle peut également constituer un formidable outil de développement des projets d'écoles. Quelles opportunités sont à saisir pour répondre aux besoins d'une société de la mobilité des parcours professionnels ? Qu'en est-il du nouveau paysage de la formation professionnelle (nouvelles réglementations, certifications, VAE, apprentissage pour nos formations) mais aussi de l'offre de formations existante pour les personnels des écoles ? Comment le réseau national peut-il se structurer pour que les écoles d'art puissent raisonnablement proposer une offre de qualité ? Comment le ministère de tutelle peut-il venir en appui d'un tel campus national (défense de nos certifications et métiers, digitalisation, pilotage d'un consortium...) ? L'objectif de cet atelier est d'apporter un éclairage sur ces questions et de nourrir la réflexion.

Commission Recherche
Faire le bilan des 3es cycles portés par les écoles supérieures d'art et design
Les DSRA (diplôme supérieur de recherche en art) et DSRD (diplôme supérieur de recherche en design) existent depuis plus d'une dizaine d'années et les écoles supérieures d'art et design qui les portent proposent aujourd'hui d'en faire collectivement le bilan. Ces diplômes d'établissement ont presque tous été soutenus par le ministère de la Culture mais, malgré cela, ils n'ont toujours pas obtenu la validation institutionnelle leur permettant une inscription dans la durée. Quelle suite faut-il donc envisager pour en garder la vivifiante singularité ? Comment soutenir une diversité des pratiques, en conservant ces diplômes aux côtés des doctorats de création délivrés par certaines écoles en partenariat avec des universités ? Faut-il dorénavant les porter à un niveau européen où ils sont communément considérés comme des PhD ? Peuvent-ils participer à l'élaboration d'un réseau international où l'activité de recherche s'ancre dans la pratique et la création ?

Commission International
Ouvrir nos écoles au monde par des programmes de résidence
Comment travailler avec des artistes et designers européen-ne-s et du monde en résidence dans nos écoles ? Comment cela peut-il enrichir la pédagogie et apporter une véritable ouverture au monde ? L'atelier discutera de ces questions et proposera également d'échanger sur les projets collectifs en cours et sur les résidences pilotées par les écoles à destination des jeunes diplômé-e-s, interrogeant les étudiant-e-s sur leurs attentes : professionnalisation, incubateurs d'activités, pépinières, mobilités internationales à développer pour les jeunes diplômé-e-s...

- ★ **Séminaire d'été organisé en septembre 2022**

Commissions lors de la Semaine Recherche Éducation Réseaux organisée par la Cité du design

Les 17-20 mai 2022, la communauté des écoles se réunira à l'Ecole supérieure d'art et design de Saint-Etienne à l'occasion de la Biennale Internationale Design Saint-Etienne.
Trois commissions seront organisées :

- Commission Design : point sur le Conseil national du design, sur les études parues récemment sur l'enseignement du design, et sur différents projets de plateformes
- Commission Recherche : échange sur la structuration et le financement de la recherche à l'heure où le ministère de la Culture élabore sa stratégie 2022--2027 et la nouvelle programmation européenne 2021-2027 est en cours.
- Rencontres et tables rondes sur le New European Bauhaus

Nouveaux groupes de travail

★ **20 ans de la Loi EPCC**
Le Sénat et le Comité de liaison des EPCC organisent à l'automne une manifestation pour les 20 ans de la Loi EPCC. A cette occasion des propositions seront faites pour faire évoluer la loi. Notre groupe de travail établira un volet pour les écoles supérieures d'art.
Parallèlement l'ANdEA travaillera à une rencontre de concertation, demandée par les président-e-s des écoles supérieures d'art territoriales à la Ministre, entre l'Etat et les collectivités territoriales, tant sur la nécessaire réforme du statut des enseignant-e-s (suite au rapport d'inspection interministérielle qui devrait être publié courant 2022) que sur la gouvernance et la responsabilité statutaire des membres des EPCC quant à leur soutenabilité financière.

★ **Rapports avec l'université et les établissements expérimentaux**
L'ordonnance de 2018 ayant créé la possibilité d'établissements publics expérimentaux dérogeant au Code de l'Éducation et permettant aux universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche de se regrouper de manière beaucoup plus libre que ne le pouvaient les ComUE. Cette dérégulation ouvre des possibles certains en termes de gouvernance et des mutualisations de services pour les étudiant-e-s, mais, concrètement, sur les sites, le poids de petites écoles par rapport à celui d'universités de taille sans commune mesure, est anecdotique et rares sont pour l'instant les occasions de trouver en ces projets d'établissements expérimentaux des espaces de développement permettant aux écoles supérieures d'art de se projeter en préservant leurs spécificités ou du moins l'assurance qu'elles pourront toujours les garantir.
Ce groupe de travail permettra d'échanger sur de tels projets en cours, les types de statuts expérimentés ou envisagés, les compétences transférées et marges de manœuvre des écoles d'art devenues ou prévues "composantes" - alerte sur les questions de l'accréditation à délivrer les diplômes et de l'affectation des crédits aux écoles qui ont une tutelle hors MESRI.

Communauté étudiante

Lisa Collin et Alx Juif, représentant-e-s étudiant-e-s au conseil d'administration de l'ANdEA, poursuivront la mise en réseau de la communauté étudiante, suite à la récente "Tournée des écoles", mais également via l'initiative nationale du Massicot, à vocation syndicale.

L'ANdEA accompagnera la poursuite d'une tournée de rencontres étudiantes et accompagnera des initiatives visant à ce que les étudiants au niveau national puissent se connaître et échanger.

Au-delà de ces réunions sectorielles proprement étudiantes, la participation des étudiant-e-s est encouragée et essentielle dans les commissions et groupes de travail de l'association, sur l'ensemble des sujets, en particulier sur les problématiques telles que la vie étudiante, l'égalité des droits, l'accessibilité des études, l'accueil des étudiant-e-s et artistes réfugié-e-s, etc.

B. Projets collectifs au niveau national

Accompagnement de l'entrée complète dans Parcoursup

En 2022, l'ANdÉA accompagnera les écoles dans leur entrée complète sur Parcoursup, ce qui nécessite un travail conséquent de coordination et de concertation pour faire évoluer les pratiques au bénéfice des candidat-e-s et s'adapter aux fortes contraintes du calendrier imposé. L'objectif est que les écoles s'engagent sur un certain nombre de principes au profit des candidat-e-s.
Un calendrier collaboratif est mis à disposition. Des séances de formation et de questions/réponses sont organisées avec le MESRI et un travail est prévu avec l'ONISEP et la DGCA pour améliorer les textes de présentation des écoles.

Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition

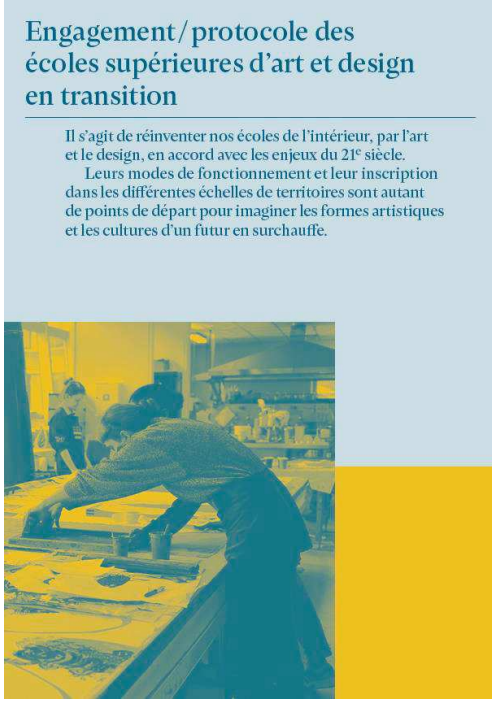
Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition

Il s'agit de réinventer nos écoles de l'intérieur, par l'art et le design, en accord avec les enjeux du 21e siècle.
Leurs modes de fonctionnement et leur inscription dans les différentes échelles de territoires sont autant de points de départ pour imaginer les formes artistiques et les cultures d'un futur en surchauffe.

Les deux séminaires TRANSITIONS, RÉALITÉS de 2020 et 2021 avaient abouti au projet de l'élaboration collective d'une charte des écoles supérieures d'art en transition. Un groupe de travail issu des ateliers s'était réuni à plusieurs reprises pour y travailler. Avait alors émergé la nécessité non pas d'une charte clés en main mais d'un **texte manifeste d'engagement collectif assorti d'un protocole** souple. Sur ces questions de transformation des pratiques pour entrer en transition écologique mais aussi pour conduire un changement au niveau sociétal et social, il nous est apparu qu'il était essentiel que les équipes dans chaque école construisent leurs propres chartes et plans d'actions, tant le champ est vaste et tant le cheminement de la réflexion et de l'écriture est important pour mener à des changements acceptés par tous et réellement opérants.
Le groupe de travail issu de la commission Transitions va écrire un texte, qui sera partagé avec l'ensemble de la communauté et destiné tout autant aux établissements qu'aux individualités : chaque personne qui recevra ce texte comme un appel pour rejoindre la commission Transitions et partager son travail, échanger sur les actions menées dans son école. L'ANdEA organisera régulièrement des réunions de suivi et de partage sur les actions mises en place.

L'ANdEA met également à disposition une **"boîte à outils"** sous forme de dossier partagé et collaboratif pour que les écoles mettent en commun des ressources, modes d'emploi, plans d'actions, chartes… dans le champ des transitions.

© Jimmy Cintero

Monter en compétence dans la conduite du changement

Pour accompagner la conduite du changement dans les écoles supérieures d'art dans une **logique inter-école enrichissante**, l'ANdEA va coordonner un programme annuel d'auto-formations, avec ponctuellement l'intervention d'expert-e-s extérieur-e-s, ouvertes à toutes et tous, suivant les besoins exprimés. Le réseau apportera ainsi son soutien aux écoles pour entrer en transition. Des écoles, particulièrement en avance sur certains sujets, apporteront aux autres leur expertise. L'ANdEA collaborera par ailleurs avec des structures telles que The shift project, l'Agécif, La Mécano, Egaé, l'Association Fresque du climat… L'échelle nationale est là pertinente car elle permet d'outiller les écoles dans un esprit de **solidarité** et de **péréquation**, avec des accompagnements qui viennent en plus de ce qu'elles mettent déjà en place, et donc quels que soient leurs moyens. Environ 500 personnes de la communauté, quelles qu'elles soient, pourront y prendre part en 2022.

Préprogramme :

- ★ **L'école inclusive** : mieux connaître les différentes situations de handicap, de maladie et d'empêchements ; identifier les obligations légales et les dispositifs adéquats (concours d'entrée, vie étudiante, pédagogie, utilisation des espaces et des machines, évaluation, diplômes, communication…).
- ★ **Prévention du harcèlement moral** : repérer les situations, réagir, appréhender les conséquences juridiques.
- ★ **Empreinte carbone et gestion des énergies**. Quelle est l'empreinte carbone de son établissement, comment la mesurer ? Quelles alternatives ou quels usages raisonnés ? L'équation de Kaya permettra d'explorer les liens entre nos activités, les sources d'énergie auxquelles nous avons recours, la quantité d'énergie que nous utilisons, et les usagers et bénéficiaires auxquels nous nous adressons.
- ★ **Gestion des matériaux et déchets** : mutualisation des expériences et des méthodes concernant la gestion des matériaux et des déchets, ordinaires et pédagogiques, en école d'art et de design : choix, achats, alternatives, tri, réemploi, recyclage, circuits courts. Trois écoles du réseau particulièrement avancées sur ces questions accueilleront les participant-e-s *in situ*.
- ★ **Numérique raisonné**. Panorama des transformations digitales et évaluation de l'empreinte écologique du numérique d'une école d'art : comprendre les ordres de grandeur et les enjeux de notre consommation. A partir de ce constat, nous explorerons les leviers d'action pour une plus grande sobriété, les comportements à adopter et les alternatives à l'existant, au niveau individuel, de l'école et de la création artistique.

État des lieux sur les missions des assistant-e-s, enseignant-e-s et technicien-ne-s

En avril 2021, dans le cadre du séminaire de printemps de l'ANdEA TRANSITIONS, RÉALITÉS, un atelier ouvert à toutes et tous avait été organisé sur les rapports de travail, sur les missions des assistant-e-s, enseignant-e-s et technicien-ne-s et les évolutions récentes des organisations et de la pédagogie. Un petit groupe de travail s'est réuni depuis pour élaborer un questionnaire. L'objectif est de faire un état des lieux des fonctions de chacun-e à un moment charnière : **dix ans après l'entrée dans le LMD, dans un contexte de changements certains pour la pédagogie et les cursus, et à un moment où les écoles veulent entrer en transition (écologique, sociétale, sociale) et donc être attentives au bien commun et au travail de chacun-e**.
Il ne s'agit pas dans cette étude de traiter des statuts ni des concours, mais des **missions effectives des agents**, qu'ils soient titulaires ou contractuels, dans des écoles nationales ou territoriales. Concrètement, cet état des lieux, qui sera partagé avec la communauté, donnera lieu à des rencontres pour échanger sur les résultats, et vise à produire une liste de pratiques collectivement considérées comme « bonnes ». En effet, les écoles d'art ont des pratiques plus ou moins héritées, plus ou moins favorables et vertueuses, et les réinterroger collectivement permettra d'identifier ce qui fonctionne bien, de le renforcer et de le mettre en commun.
L'ANdEA sera accompagnée par Frédérique Joly, sociologue.

Accord-cadre pour la mobilité des enseignant-e-s

Lors d'un atelier du séminaire d'automne APRÈS L'ORAGE, il est apparu que la mobilité enseignante devrait être favorisée. Certains enseignant-e-s, par désir de changement, par goût de l'aventure, pour rompre l'ennui ou pour désamorcer une situation de conflit, pourraient souhaiter enseigner dans une autre école **pendant un semestre, un an ou plusieurs années**. Selon un intérêt bien compris, un dispositif souple incitatif pourrait rejoindre le besoin de dynamisme des maquettes pédagogiques et des projets d'établissement et donc intéresser les écoles.
Un groupe de travail va être créé pour penser la faisabilité d'un **dispositif incitatif** faisant avec les moyens réglementaires à disposition dans la fonction publique : une plate-forme de rencontre permettrait aux enseignant-e-s de signaler leur désir et leur profil, et une convention type, adossée à un accord-cadre voté en assemblée générale, faciliterait les démarches administratives. Les écoles fonctionneraient ainsi plus facilement comme un grand campus national, sans qu'aucune injonction à la mobilité soit induite : le dispositif ne concernera probablement que quelques enseignants par an, voire parfois aucun-e. L'objectif du groupe de travail est d'établir une **convention type valant pour tous les enseignant-e-s** (neutralisation financière de mises à disposition croisées...).

Création d'une rubrique Handicap sur notre site Internet

Une rubrique dédiée sera créée sur le site Internet andea.fr pour faciliter les démarches des candidat-e-s aux examens d'entrée qui sont en situation de handicap ou d'empêchements. Cette rubrique affichera la liste des référent-e-s égalité des établissements et renverra aux informations dédiées sur les sites Internet des écoles.

Création d'une rubrique Droits d'auteur, rémunérations et contrats sur notre site Internet

Une rubrique sera créée sur le site Internet andea.fr à destination tant des jeunes diplômé-e-s que des structures de production et de diffusion. Elle répertoriera les contrats types réalisés par des organisations professionnelles du secteur (Cipac, Cnap, Arts en résidence…) mais également les barèmes, calculateurs et chartes de bonnes pratiques.

Hors-série d'*Afrikadaa*

Collaboration à un hors-série d'*Afrikadaa* : "**Racisme, silence, mobilisation. Où en sont les écoles d'art ?**". Le numéro sera un espace d'écoute qui recueille des paroles, des expériences, des luttes invisibilisées ou minimisées. Il exposera aussi des projets artistiques. Ce sujet apparaît aujourd'hui crucial : c'est dans les écoles d'art que se dessine la scène artistique française de demain. Quelle école d'art voulons-nous pour aujourd'hui et pour demain, pour quelle société et quelle scène de l'art ? Ce numéro rendra compte également de deux projets de l'ANdEA : les échanges qui auront eu lieu lors des 3es Rencontres franco-belges sur la thématique de l'activisme, et le nouveau dispositif de résidences d'artistes afro-américains porté par l'ANdEA et la Villa Albertine.

ACTION 2
UNE MOBILISATION POUR LA VALORISATION DU RÉSEAU

Par son action, l'ANdEA contribue à valoriser, auprès d'un plus grand nombre, le réseau national des écoles supérieures d'art et de design et ses diplômé-e-s. Elle agit via les réseaux professionnels et auprès des partenaires publics. L'ANdEA, en tant que tête de réseau, s'attache à travailler en lien étroit avec le ministère de la Culture, tutelle pédagogique, pour que le collectif puisse prendre part activement aux évolutions de notre cadre de travail, contribuer, faire des propositions et des remontées du terrain. Il s'agit aussi de dialoguer avec les collectivités territoriales, en charge, aux côtés du ministère, des 34 EPCC, les parlementaires et autres instances ou ministères pour mieux faire comprendre et faire valoir le modèle singulier des écoles d'art et les intérêts de la communauté. L'ANdEA agit aussi comme le portail des 44 écoles à travers des outils de communication.

A. Mobilisation politique

Défense des intérêts des écoles d'art auprès des décideurs politiques

En qualité de tête de réseau, l'ANdEA, à travers des prises de position et une mobilisation active auprès des décideurs, est un interlocuteur privilégié pour faire des remontées à partir du terrain.

- ★ Travail avec les services du ministère de la Culture, en 2022 notamment sur :
  - le traitement inégalitaire des étudiant-e-s,
  - la gouvernance des EPCC et l'action de tutelle du ministère,
  - la reconnaissance non systématique des DNA et DNSEP dans les pays européens et tiers,
  - l'appui du ministère pour soutenir nos certifications, la structuration de la formation continue et nos spécificités en termes d'insertion professionnelle,
  - l'accompagnement des écoles pour les appels à projets d'envergure, notamment européens,
  - l'entrée dans Parcoursup,
  - le financement de la recherche et le 3e cycle,
  - la numérisation des données, les logiciels pédagogiques et l'accès au réseau RENATER,
  - le paiement des jurys de diplômes.
- ★ Dialogue avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, les associations d'élu-e-s, la Commission européenne, l'Agence Campus France, l'agence Erasmus+ France/Education Formation, l'Institut français, l'Agence Universitaire de la francophonie, l'Onisep…
- ★ Auditions à l'Assemblée Nationale et au Sénat dans le cadre de projets et propositions de lois, d'enquêtes et rapports, et des projets de lois de finances, auditions par la Cour des comptes, des missions d'inspection…
- ★ Dialogue avec les élu-e-s des collectivités territoriales membres des conseils d'administration des écoles : organisation de réunions des président-e-s, invitation à nos séminaires.

Lettre ouverte aux candidat-e-s à l'élection présidentielle

Fruit de plusieurs ateliers, le conseil d'administration va publier une lettre ouverte sous forme de vade-mecum avec 13 propositions pour les écoles supérieures d'art et design :

1. Organiser urgemment une concertation nationale État/collectivités territoriales.
2. Réaffirmer, conformément aux statuts des EPCC, la co-responsabilité de l'État s'agissant de la soutenabilité financière des établissements.
3. Augmenter les dotations de l'État et instaurer une répartition équitable en fonction du nombre d'étudiant-e-s.
4. Imposer l'exonération des frais d'inscription des étudiant-e-s boursier-e-s dans les établissements publics, avec un financement de l'Etat.
5. Réformer le statut des enseignant-e-s des écoles territoriales : égalité de traitement avec les écoles nationales.
6. Créer un diplôme national de 3e cycle par le ministère de la Culture.
7. Augmenter le financement de la recherche par des dotations pérennes structurelles.
8. Promouvoir le service public de l'enseignement supérieur Culture.
9. Augmenter les subventions de fonctionnement pour charge de service public et financer l'ingénierie de réponse aux programmes européens et appels à projets pointus.
10. Accompagner financièrement et techniquement les écoles en fonction de l'évolution des coûts, des missions et des réglementations (transition numérique, écologique, inclusion handicap, certifications, mise en place de l'apprentissage, formation continue, numérisation des données, etc.).
11. Créer un fonds destiné à financer la rénovation des écoles pour accéder à la sobriété énergétique.
12. Créer un statut social et des conditions de travail dignes pour les artistes.
13. Accompagner les diplômé-e-s des écoles publiques pendant 5 ans après le diplôme.

B. Communication et de sensibilisation

Une communication collective

Les objectifs de la communication sont de promouvoir les écoles supérieures d'art et design (le type de formations, les établissements, les diplômé-e-s) auprès du grand public et des étudiant-e-s potentiel-le-s, mais aussi auprès des réseaux professionnels français et étrangers. Tous les outils de communication et toutes les éditions sont créés par de jeunes designers diplômé-e-s des écoles du réseau.

★ Le site internet andea.fr français et anglais : portail des écoles d'art, informations générales sur les études et la recherche, communications spécifiques sur les Journées portes ouvertes, examens d'entrée, appels à candidatures, offres d'emploi des écoles, événements partenaires pour l'insertion des diplômé-e-s

★ Les réseaux sociaux : Twitter (2609 abonnés : +103 sur l'année), Facebook (7989 abonnés : +192 sur l'année), Instagram (1147 abonnés : +528 sur l'année) et Linkedin (368 abonnés : +234 sur l'année)

★ Le flyer d'appel diffusé par les écoles sur les salons de l'orientation et dans les lycées partenaires, diffusé par l'ANdEA dans les classes préparatoires et sur des salons et événements (réédition 2022) : un nouveau flyer français et anglais sera créé cette année

★ Les programmes et flyers d'appel spécifiques aux séminaires annuels et aux événements

★ Les relations presse

★ Les communiqués et tribunes (newsletter de 10.000 contacts écoles, monde de l'art, presse, institutionnels, politiques…)

Des actions de sensibilisation sur les études

- ★ Conférences et tables-rondes sur les salons de l'orientation (Figaro, L'Étudiant, TUMO'rientation, Studyrama)
- ★ Relations presse pour les écoles d'art (journées portes ouvertes, examens d'entrées...)
- ★ Partenariat avec la Fondation Culture & Diversité pour le programme "égalité des chances" : relais de la communication et accompagnement pour la rédaction du Petit manuel et du site dédié
- ★ Réponse aux lycéens, parents, étudiants, français et étrangers, pour des conseils à l'orientation
- ★ Une coordination avec Campus France pour l'actualisation de la plateforme CampusArt et l'amélioration du dispositif

Réseaux professionnels nationaux et promotion de la jeune création

Revendiquant son inscription dans un large réseau, l'ANdEA est également membre d'organisations professionnelles et partenaires de réseaux d'enseignement artistique :

- ★ Invitation des membres associés externes à nos travaux et événements
- ★ Relations avec les écoles supérieures Culture, via les réseaux ANESCAS, ANESAD, ENSAECO
- ★ Relations avec les établissements des réseaux APPEA (classes préparatoires) et ANEAT (beaux-arts pratiques amateurs) sur la filière arts plastiques
- ★ Participation au Bureau du CIPAC Fédération des professionnels de l'art contemporain, participation au congrès 2022
- ★ Mobilisation collective avec nos membres associés et nos partenaires pour défendre nos valeurs, défendre le secteur de l'enseignement public et des arts plastiques et visuels, et pour défendre la liberté de création, les droits des étudiant-e-es et des artistes en France et quand, sur la scène internationale ils sont en danger

Partenariats pour la valorisation et l'insertion professionnelle des diplômé-e-s :

- ★ Relais des appels à résidences, prix et bourses d'Artagon, de la Scam, de la Fédération des récupérathèques et autres appels à projets destinés à la jeune création
- ★ Création des identités graphiques de l'ANdEA par des jeunes diplômé-e-s des écoles supérieures d'art : cette année Jimmy Cintero, Marie Deloffre et Adèle Pavia

ACTION 3
LA CONSOLIDATION DE RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

L'ANdÉA a amorcé en 2021 son engagement dans une dynamique internationale et avant tout européenne. Pour ce faire, l'association a créé un poste dédié, recruté Alice Brunot, chargée de mission pour le développement des partenariats et des projets internationaux, et a mobilisé sa communauté autour d'une commission International et de plusieurs groupes de travail thématiques. En lien étroit avec la coprésidence de l'association et des co-référents internationaux du conseil, bénéficiant d'une subvention d'amorce décisive de 20 000 euros du Secrétariat Général du ministère de la Culture, cette mission a un double objectif :

- accompagner les écoles dans une internationalisation de leurs actions et de leurs projets et une montée en compétence sur les questions européennes ;
- inscrire le réseau ANdÉA dans une dynamique internationale, et avant tout européenne, au bénéfice des membres de la communauté.

La mise en réseau sur le volet de l'action internationale des établissements est une nouveauté à très fort impact. Elle permet une montée en compétence, en termes, notamment, d'ingénierie de programmes européens. Elle rend possibles des projets collectifs qui décuplent l'attractivité de l'enseignement supérieur Culture dans le monde. Impulsés par les travaux des ateliers des séminaires de l'ANdÉA *Transitions, Réalités*, alimentés par les échanges du séminaire *Après l'Orage*, et avec la perspective de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne, s'est ainsi mis en place un certain nombre d'actions et concrétisée une amorce de réseau européen, fondé sur les liens entre nos écoles et les milieux professionnels mais aussi des valeurs communes : soutien à la création, transitions, hospitalité.

En 2022, cette stratégie européenne va monter en puissance au sein de l'association, notamment, grâce à la manifestation *EuroFabrique* et aux collaborations inédites qui en découlent. Le projet développé par l'ANdÉA se décline en plusieurs actions :

- Donner aux écoles supérieures d'art et de design une dimension européenne
- Contribuer aux événements de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et aux grands enjeux européens
- Mettre en place des projets européens fédérateurs
- Devenir un réseau international

EuroFabrique @ Jaïr Lanes, pour la Rmn – GP, 2022

A. Donner aux écoles supérieures d'art et de design une dimension européenne

Outils de la mise en réseau

La commission International rapporte au conseil d'administration et met en œuvre les différents chantiers et projets qu'elle porte, dans le cadre de groupes de travail sur des objets précis. Elle est le lieu du brainstorming, du débat et des remontées de terrain. Tout au long de l'année, et à l'occasion de rendez-vous réguliers (groupes de travail thématiques, réunions métier RI…), l'ANdÉA mobilise les équipes administratives et enseignantes ainsi que les étudiant-e-s pour contribuer à leur mise en réseau, et accompagner le développement international des établissements. Plusieurs listes de discussions contribuent aux échanges quotidiens sur les questions européennes et internationales.

Accompagner et conseiller

Afin d'accompagner l'amorce ou le redéploiement d'une stratégie européenne des écoles et réseaux d'écoles, l'ANdÉA apporte des conseils personnalisés, le partage d'une veille active et l'identification des dispositifs à leur bénéfice. A noter que la section d'Alice Brunot dans le pool des développeurs Erasmus culture donne au réseau un accès privilégié à des informations dispensées lors de formations personnalisées et de mailings dédiés.

Animer la communauté des écoles sur les questions européennes

L'ANdÉA organise au bénéfice de sa communauté, échanges, mutualisations, montée en compétences via des journées d'information, séminaires techniques et formations, partage et décryptage de veille, accompagnement des écoles et des réseaux d'école pour le montage de programmes européens en lien avec les opérateurs des ministères (Agence Erasmus+ France Education Formation, PCN, Relais Culture Europe…) afin d'activer des dynamiques d'ouverture et d'innovation autour d'une Europe créative. Notamment, sont déjà planifiés :

★ **Janvier et février : Parcours complet d'accompagnement à l'appel à projets 2022 Erasmus+** ouvert également aux écoles ANESCAS et construit avec l'Agence Erasmus+ France Education Formation, en lien avec le Relais Culture Europe, et la participation active de communauté des RI dans leur préparation et animation des 4 sessions proposées (mobilité hybride, mobilité du personnel, partenariats de coopération, commencer dans Erasmus+ : cartographie des interfaces, processus et conseils).

★ **14 avril :** Webinaire de **présentation des dispositifs/projets de l'OFAJ** (Office franco-allemand pour la jeunesse).

★ **18 mai : Rencontre autour du Nouveau Bauhaus Européen** dans la cadre de la semaine Éducation, Recherche, Réseau de la Biennale de St Etienne.

★ Présentation de l'axe prioritaire Design de la nouvelle programmation Europe Créative

L'ANdÉA accompagne ainsi activement son réseau sur le décryptage et l'appropriation de la nouvelle programmation européenne 21-27 et plus spécifiquement cette année dans la mise en œuvre complexe de l'initiative Erasmus+ Digital.

Se connaître et créer les conditions de la coopération. Focus pays

Il s'agit de créer des occasions de rencontre régulières entre communautés d'écoles d'art et de design, de faciliter ainsi l'échange de pratiques, d'expériences et d'expertise et de créer les opportunités de partenariats.

L'année 2022 voit **une coopération renforcée avec la Belgique** suite au Conventionnement avec l'ARES (fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de Belgique) en 2021.

★ l'ANdÉA est co-organisatrice des **3es rencontres franco-belges des écoles supérieures des arts** qui auront lieu en Belgique du 30 juin au 2 juillet 2022. Cette édition est co-organisée par les Beaux-Arts de Liège, l'École supérieure des arts Saint-Luc de Liège, l'École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre et l'Académie royale des beaux-arts de la Haute École de Gand (KASK). Un pré-programme a été diffusé, avec un appel à intérêt pour que des écoles proposent des interventions et sujets pour les ateliers.

★ 1 représentant de l'ANdÉA et 1 représentant d'école d'art française invités par l'ARES en janvier à intervenir comme expert à leur Winter School international, journées de formation destinée aux gestionnaires des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mais aussi :

★ **Roumanie** : Mission de l'ANdÉA à Cluj Napoca en mars sur invitation de l'Institut français de Roumanie : participation à un débat sur "l'art visuel et design : la professionnalisation des jeunes artistes, stratégies de promotion et de vente", rencontres avec l'école d'art et les acteurs de l'émergence.

★ **Allemagne** : Le Bureau des arts plastiques de l'Institut français d'Allemagne, en partenariat avec l'ANdÉA, propose d'initier des journées de rencontres et de formation franco-allemande d'écoles d'art

★ **Italie** : Le traité entre la République française et la République italienne du Quirinal signé en novembre 21 affirme la priorité aux « programmes d'échange d'excellence entre écoles d'art et de métiers d'arts » et ouvre de claires perspectives à une coopération renforcée entre nos communautés d'école.

B. Contribuer aux événements de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et aux grands enjeux européens

Porter une action politique au niveau européen

Nos écoles sont des lieux de création et d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales portées par l'Europe, questions que l'ANdÉA accompagne à travers des projets fédérateurs et souhaite fortement valoriser.
Relations aux tutelles, partenaires publics et associatifs : rendez-vous, groupes de travail, par exemple :

- ★ Communication régulière avec les services du **ministère de la Culture**, en particulier sur le New European Bauhaus, sur la reconnaissance des DNA et DNSEP par tous les pays européens, et sur la mise en place de EWP pour que des solutions concertées et compatibles avec nos moyens soient négociées et proposées; avec le **ministère de l'Europe et des affaires étrangères** (Direction Générale de la Mondialisation et Direction de l'Union européenne) ; avec les représentants de programme à la **Commission européenne**.
- ★ Liens étroits avec l'**Agence Erasmus+ France Education & Formation** : mise en place de formations dédiées, travail à la mise en place de EWP, remontée régulière des problèmes rencontrés par les écoles
- ★ Membre d'un des Groupes Thématiques Nationaux (GTN), instances informelles de consultation des acteurs de la recherche et de l'innovation (R&I) publique et privée pour alimenter une position française commune, que les RCP portent auprès des **comités de programme Horizon Europe**
- ★ Participation à des rencontres et groupes de travail d'autres réseaux européens ou nationaux à portée européenne telles que les Rencontres d'Ambronay, événement labellisé PFUE organisées au CCR d'Ambronay du 19 au 21 mai prochain autour du thème « Jeunes créateurs et insertion professionnelle – entre mobilité européenne et circuits courts ».

Il s'agit également d'engager une réflexion sur comment porter les DSRA et DSRD à un niveau européen en s'associant à des écoles étrangères en initiant un réseau international où l'activité de recherche s'ancre dans la pratique et la création.

Co-organiser *EuroFabrique*

EuroFabrique est un projet de la RMN-Grand Palais, de l'École des Arts Décoratifs et de l'ANdÉA dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Pendant quatre jours, en février 2022, le Grand Palais éphémère accueille une quarantaine d'écoles supérieures d'arts françaises et européennes pour interroger et inventer des formes qui portent le continent qu'elles habitent. Que veut dire être européen ? Comment faire de l'Europe un milieu et un horizon désirables ? Comment la connecter au reste du monde, par quels principes, liens et attachements ? Si l'Europe est un projet, comment le réenchanter ? Telles sont les questions qui seront au cœur d'un Grand Palais éphémère transformé en grande école européenne supérieure des arts, non seulement en fabrique, mais aussi en laboratoire et en assemblée.
EuroFabrique vient de se terminer, mais ce qui s'est noué à Paris, la convergence des formes et des forces de la jeunesse et de la création européennes, ne fait que commencer. L'ANdÉA travaille maintenant à inscrire *EuroFabrique* sur le long terme, à travers la poursuite de certaines des collaborations qui se seront engagées, et plus largement l'amorce d'un réseau d'écoles fondé sur les liens entre nos écoles et les milieux professionnels mais aussi des valeurs communes : soutien à la création, transitions, hospitalité.

Piloter une dynamique collective autour du New European Bauhaus

Le nouveau Bauhaus européen est un mouvement qui encourage à travailler ensemble les différentes dimensions de la transformation au carrefour entre la durabilité, l'inclusion sociale et l'esthétique. L'initiative irrigue maintenant l'ensemble des programmes communautaires de soutien à la recherche, à l'éducation, au développement des territoires auxquels émargent nos écoles. Les écoles supérieures d'art et de design sont naturellement appelées à prendre part activement à ce grand projet européen.
L'ANdÉA est partenaire officiel du Nouveau Bauhaus Européen depuis le printemps 2021 et anime un dynamique groupe de travail inter-écoles. Les écoles d'art et de design ont été d'importantes contributrices de la phase de co-construction de l'initiative. Certaines d'entre elles sont également partenaires de l'initiative (comme l'ENSCI) ou au sein d'alliances territoriales (TALM dans RFI OCI, ENSAD Nancy avec Artem, ESADSE dans la Cité du design, ENSCI dans HESAM et d'autres à venir).
Les écoles peuvent se positionner comme un pôle de connaissance et d'expertise pour aider la Commission européenne sur le développement du NEB, donner une esthétique à la transition, alimenter en recherche et pédagogie les thématiques du programme, mettre au bénéfice de l'initiative notre expertise en co-design, hybridation des secteurs et pluridisciplinarité. Certes le bâti a été présenté, dans la conception française du New European Bauhaus, comme déterminant. Pour autant, l'art et le design – et leurs acteurs – ne sauraient être négligés dans cette initiative et nous sommes prêts à une mobilisation de nos communautés**.** Plus nous serons nombreux à contribuer, plus notre vision sera intégrée.

Spécifiquement en 2022 :

- ★ rédaction et diffusion de notes synthétiques / communication régulière sur l'initiative afin de sensibiliser et mobiliser la communauté des écoles.
- ★ co-programmation d'une rencontre autour du Nouveau Bauhaus Européen le 18 mai dans la cadre de la semaine Éducation, Recherche, Réseau de la Biennale de St Etienne.
- ★ travail avec nos partenaires à la constitution d'une communauté francophone afin d'élargir les réseaux de collaboration.
- ★ il s'agira aussi d'établir un lien fructueux avec le Point de Contact National NEB désigné depuis fin 2021 au sein du ministère de la Culture.

C. Mettre en place des projets européens fédérateurs

Identification et mise en œuvre de **projets pilotes fédérateurs, et de leurs partenaires** (dans les mondes académiques, artistiques, professionnels et de la société civile), pour l'ensemble du réseau, travailler à leurs financements, en particulier via les programmes européens.
L'ANdÉA a amorcé un travail sur deux projets qui pourraient se déployer à l'échelle européenne, un premier qui formalise une façon d'accueillir et d'accompagner les artistes en exil en Europe en s'appuyant sur les écoles supérieures d'art et de design. Un second, une plateforme en soutien à la mobilité et à la professionnalisation des jeunes diplômés en art et design, qui générerait une autre façon de se relier entre scènes de l'art et du design au niveau européen et réinventerait les parcours de professionnalisation et d'insertion.

Accueillir les artistes en exil en Europe en s'appuyant sur les écoles supérieures d'art et de design / les résidences PAUSE-AAE-ANdÉA

Il y a autour des écoles, sur les territoires fréquentés quotidiennement, des personnes qui portent avec elles ce que nous recherchons lorsque nous voyageons au loin. Alors, tout se passe comme si, en travaillant avec les diasporas, les expatriés, les personnes en exil qui sont à nos côtés mais que nous ne connaissons pas ou pas assez, les écoles pouvaient renouveler ce qu'elles appellent les « relations internationales ».

- ★ Coordination et suivi des écoles candidates au dispositif PAUSE, Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques et Artistes en Exil d'accueil d'artistes en situation d'urgence (résidences d'artiste de type "visiting professor"), porté par le Collège de France, en lien avec l'atelier des artistes en exil, membre associé de l'ANdÉA.
- ★ Coordination d'un groupe de travail pour accompagner les dispositifs existants ainsi que les changements à opérer dans les écoles, penser d'autres dispositifs nationaux qui accompagneraient les projets des écoles avec les artistes, designers, étudiant-e-s en exil.
- ★ Coordination d'une réponse d'urgence pour l'accueil d'artistes et d'étudiants touchés par la guerre en Ukraine par et dans les écoles, en lien avec nos différents partenaires et les tutelles (cartographie des initiatives et des capacités d'accueil, remontées de terrain pour paramétrer un fonds d'urgence, coordination et appareillage, communication directe auprès des étudiants réfugiés pour faciliter leur orientation).Plus généralement il s'agira de faciliter une mobilisation collective lors de crises majeures dans une démarche concertée.
- ★ Activation du partenariat avec le réseau MenS ((Migrants dans l'Enseignement Supérieur) dont l'ANdÉA a rejoint en 2021 le collège des partenaires associatifs. Cette année MenS devrait reprendre le portage du programme AIMES qui aide la reprise d'études des étudiants en exil et redistribue les fonds levés, dans le cadre d'un appel à projets, aux établissements de l'ESR.
- ★ Dépôt comme chef de file d'un projet de coopération petite échelle Erasmus+ / éducation des adultes avec l'erg et St Luc (Belgique) et l'atelier des artistes en exil pour produire recommandations et boîte à outils.

Imaginer et déployer un dispositif d'aide à la mobilité européenne à l'intention des jeunes diplômé-e-s / YP-RAP (*Youth Perspective – European collective for reimagining professional art practices*)

Conceptualisé au sein d'un groupe de travail ANdÉA, ce dispositif de mobilité flexible et adaptable, permettrait à de jeunes artistes et designers de partir passer plusieurs mois dans des mondes professionnels, artistiques ou autres, engagés dans des dynamiques de transition. Courroies de transmission avec des réseaux, lieux de connexion à leurs territoires, les structures partenaires en Géorgie, Kossovo, Portugal et Roumanie, mettent en commun leurs ressources et compétences et partagent une dynamique transformatrice. Ce dispositif générerait une autre façon de se relier entre scènes de l'art et du design au niveau européen, permettrait d'agencer les circulations d'artistes hors des priorités du marché de l'art et dans la valorisation des diversités de pratiques, et réinventerait des modalités, pour nos diplômé-e-s, de devenir professionnel-le-s. Il créera progressivement un réseau en soutien à la création d'une jeune scène créative européenne renouvelée dans lesquels les écoles d'art seraient des points fédérateurs d'un ancrage territorial. L'ANdÉA dépose comme chef de file une 2e version de ce projet en avril 2022 à l'appel Europe Créative coopération moyenne échelle et s'apprête à le déployer début 2023 si retenu.

D. Devenir un réseau international

Initier un programme d'invitation mutualisée d'artistes américains

A l'initiative des services culturels de l'Ambassade de France aux Etats-Unis / Villa Albertine et avec le soutien de la Ford Foundation (États-Unis), la FACE Foundation met en œuvre un programme visant à encourager la circulation des artistes afro-américains en France et favoriser la présentation de leur travail auprès du public français. Ce programme s'ouvre maintenant un nouveau volet d'action en partenariat avec l'ANdÉA : un programme d'invitation d'artistes en circulation dans les écoles d'art et de design. Il permettrait de financer la venue de 2 ou 3 artistes pour une itinérance d'un mois chacun entre 2022 et 2023. Un lien sera fait avec le numéro spécial d'*Afrikadaa* sur les discriminations et les rencontres franco-belges qui prévoit un temps de travail sur les questions d'activisme. Ce projet qui a une vraie dimension collective inter-école, permet également d'expérimenter la venue d'artistes mutualisée entre plusieurs écoles quand les artistes viennent de loin.

Valoriser l'expertise de l'enseignement artistique français à l'international et de la recherche / communication et sensibilisation

Par son action, l'ANdÉA contribue à diffuser et à valoriser, auprès d'un plus grand nombre, le réseau national des écoles supérieures d'art et de design et ses diplômé-e-s. Elle agit via les réseaux professionnels à l'international, et auprès des partenaires publics dans une logique de co-construction.

- ★ Mieux faire connaître les écoles à l'étranger via les postes diplomatiques, les 4 bureaux spécialisés, CampusFrance et l'Institut français, mais aussi les réseaux internationaux comme ELIA The European League of Institutes of the Arts et Cumulus, et créer ainsi les conditions de partenariat. Renforcer ainsi la place des écoles dans les missions prioritaires Industries culturelles et créatives (arts visuels, design, jeu vidéo, réalité virtuelle, BD, etc.) du réseau culturel à l'étranger.
- ★ En étant membre du **Forum Campus France**, l'ANdÉA participe à ce groupe de réflexion sur la mobilité étudiante internationale qui élabore des propositions stratégiques et opérationnelles concernant la promotion à l'international de l'enseignement supérieur français.
- ★ Accompagner des programmes *ad hoc* (bourses de mobilités ciblées comme les bourses Van Dongen, programmes de mobilité, programme d'accueil d'enseignants…).
- ★ Travail en cours à l'amélioration du dispositif CampusArt en relation avec les écoles, le ministère de la Culture et Campus France.
- ★ Mieux connaître et valoriser les actions internationales des écoles par une meilleure cartographie, relayer les projets, mettre en place des outils partagés inter-écoles, apporter une vision globale.

Créer les conditions de partenariats

Revendiquant son inscription dans un large réseau, l'ANdÉA est également membre d'organisations professionnelles et partenaires de réseaux d'enseignement artistique et culturels qu'elle active encore cette année :

- ★ Membre depuis 2021, l'ANdÉA prend maintenant activement part aux activités organisées **par ELIA, Ligue Européenne des instituts des Arts** et mobilise sa communauté. Une belle délégation de 8 représentants des écoles d'art françaises participe à la ELIA Academy en février à Bruxelles, apportant une position intellectuelle, critique et artistique aux rencontres et marquant l'activation de l'adhésion de l'ANdÉA à ELIA. L'ANdÉA apporte également aux contenus avec l'atelier "Pedagogy in transition: the example of garden initiatives for art and design" . Cette thématique de l'atelier-jardin pourrait être un futur sujet de coopération européenne.
- ★ En 2022, l'ANdÉA soumet son adhésion à **CUMULUS** au titre de Membre Associé afin de stimuler les écoles non membres à s'inscrire dans ce réseau international. En France ce sont surtout les écoles publiques d'arts appliqués et les écoles privées qui en font pour le moment partie.
- ★ L'ANdÉA accompagne le Bureau de France à Taiwan, l'homologue taïwanais de Campus France et une série de partenaires culturels, dans l'organisation d'une **table ronde franco-taïwanaise en visio sur l'enseignement supérieur de la création**. L'objectif est d'aider les écoles à nouer de nouveaux partenariats académiques, mais aussi artistiques.
- ★ L'association travaille au renforcement des relations initiées en 2021 avec l'**AICAD, réseau des écoles d'art et de design nord-américaines**.
- ★ En 2022, il s'agit aussi **d'activer le partenariat avec la Cité internationale des arts,** membre associé de l'AndÉA, et de faire bénéficier aux écoles et à leurs étudiants de la pluridisciplinarité et de l'ouverture internationale à l'œuvre à la Cité. Cela sera aussi l'occasion de donner à réfléchir plus largement à comment travailler avec des artistes européens et du monde, en résidence dans les écoles d'art et de design, comment cela peut-il enrichir la pédagogie et apporter une véritable ouverture au monde.